

Annuaire FUNÉRAIRE

Vous souhaitez passer dans cette rubrique, contactez-nous au

0 811 900 901

Service 0,06 €/min
+ prix appel

POMPES FUNÈBRES

HEDIN

03 22 78 01 63
03 44 20 83 85

PERMANENCE DÉCÈS
7J/7 & 24H/24



Vos agences de proximité
MONTIDIDIER
RESSONS

www.hedin-montidier.com

LE CARNET



Scannez ce QR code pour découvrir l'intégralité du contenu **DU CARNET**

servicenecrologie@rosseladvertising.fr

0811900901 Service 0,06 € / min
+ prix appel

AVIS DE DÉCÈS

BEAUVAIS

Madame Annie PIQUES, son épouse, Pierre François et Anne Lise, ses enfants, Kyliana, Janelle et Noé, ses petits-enfants, Thérèse, sa sœur, Jean Louis †, son frère ainsi que ses neveux et nièces et toute sa famille et ses amis,

ont la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Maurice PIQUES

survenu à Beauvais, le samedi 15 novembre 2025, à l'âge de 84 ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 21 novembre 2025 à 10 heures, en l'église de Saint-Etienne, suivie de l'inhumation à 11 h 30 au cimetière général de Beauvais.

Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Pompes funèbres JOUVIN
03.44.45.01.13

POMPES FUNÈBRES

**VAN DE
SYPE-MARTIN**

03 44 83 02 79

PERMANENCE DÉCÈS
7J/7 & 24H/24



Votre agence de proximité

MARGNY-LÈS-COMPIÈGNE

www.van-de-sype-martin.fr

Pompes funèbres

**FLORIAN
LECLERC**

03 44 86 58 88

PERMANENCE DÉCÈS
7J/7 & 24H/24



Votre agence de proximité

COMPIÈGNE

www.compiegne-sfleclerc.fr

BEAUVAIS

Ses enfants,
ses petits-enfants,
ses arrière-petits-enfants,

ont la tristesse de vous annoncer le décès de

Madame Jacqueline BERNIER née LEMAIRE

survenu à Beauvais, le dimanche 16 novembre 2025 à l'âge de 91 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée jeudi 20 novembre 2025 à 10 heures, en l'église de Notre-Dame-du-Thil.

Madame BERNIER repose à la chambre funéraire André Poirié, rue Roger Coudrec à Beauvais.

Pompes funèbre et Marbrerie André Poirié
2 rue Roger Coudrec 60000 Beauvais
03.44.02.28.00

POMPES FUNÈBRES

**DELORMEL
ET FILS**

03 44 78 76 51

03 44 41 30 74

PERMANENCE DÉCÈS
7J/7 & 24H/24



Vos agences de proximité

ST JUST EN CHAUSSÉE
ESTRÉES SAINT DENIS

delormel-pompes-funebres-marbrerie.com

MAREUIL-LA-MOTTE

Les obsèques religieuses de

Madame Nelly LE BOURDELLES née DOUY

décédée samedi 15 novembre 2025 à l'âge de 77 ans, seront célébrées le vendredi 21 novembre 2025 à 14 heures en l'église de Mareuil-la-Motte suivies de l'inhumation au cimetière de ladite paroisse.

De la part de Monsieur Francis LE BOURDELLES, son époux, Monsieur Jean-Paul LE BOURDELLES, Madame Nathalie PUIILLE, Madame Roseline LE BOURDELLES, Madame Marie-René LE BOURDELLES, Madame Marie-Pierre LE BOURDELLES, Monsieur Fabrice LE BOURDELLES †, ses enfants, ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants, ses amis.

La bénédiction et un registre à signatures tiendront lieu de condoléances.

Dans l'attente de ses obsèques, Madame LE BOURDELLES repose à la chambre funéraire de Ressons-sur-Matz. Pas de fleurs artificielles, s'il vous plaît.

Cet avis tient lieu de faire-part.

PF HEDIN - RESSONS-SUR-MATZ - MONTIDIDIER
03.44.20.83.85

ABBEVILLE

L'Association autonome des anciens déportés, internés et familles, résistants et politiques d'Abbeville et de ses environs

a la douleur de vous faire part du décès de leur amie

Madame Camille COLIGNON

veuve de Monsieur Marcel COLIGON
déporté à Buchenwald

Nous vous prions d'assister à ses obsèques qui auront lieu le mardi 18 novembre 2025, à 14 h 30, en l'église de Vignacourt (80).

LÉGALES

Tarification conforme à l'arrêté du 16 décembre 2024 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales.



Scannez ce QR code pour découvrir l'intégralité du contenu **DES LÉGALES**

serviceclientslegales@rosselconseil.fr

09 70 80 86 12

ANNONCES ADMINISTRATIVES

ENQUÊTES PUBLIQUES

VILLE DE SENLIS

ENQUÊTE PUBLIQUE DE LA REVISION DU PLU ET DU PERIMÈTRE DELIMITÉ DES ABORDS

Enquête publique de la révision du plan local d'urbanisme et du périmètre délimité des abords - du 12 novembre au 16 décembre 2024 à 17h00

Par arrêté n°LZ/2025/548 en date du 20 octobre 2025, le Maire de Senlis a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur la révision du plan local d'urbanisme et le périmètre délimité des abords.

A cet effet, Mme LECLÈRE Jacqueline a été désignée par la Présidente du tribunal administratif comme commissaire-enquêtrice, et Mme ALAMAT Duaa comme commissaire-enquêtrice suppléante.

L'enquête se déroulera à la mairie, du 12 novembre à 9 Heures 00 au 16 décembre 2025 à 17 Heures 00.

A la direction de l'aménagement et de l'urbanisme 57 rue Vieille de Paris, du lundi à vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h, et à l'accueil de la mairie 3 place Henri IV, les samedis matin.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier complet, notamment les avis des personnes publiques associées et consultées : en mairie aux adresses ci-dessus, sous version numérique et papier, et sur le site de la ville www.ville-senlis.fr, sur la page dédiée du registre dématérialisé, à l'adresse suivante : https://www.registredematerialise.fr/6838/Mme la commissaire-enquêtrice recevra en Mairie (place Henri IV, en salle des Capétiens) le :

Mercredi 12 novembre 2025 de 10h00 à 12h00

Samedi 29 novembre 2025 de 10h00 à 12h00

Mardi 16 décembre 2025 de 15h00 à 17h00

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de plan local d'urbanisme révisé et le périmètre délimité des abords pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie, ou sur le registre dématérialisé à l'adresse : https://www.registredematerialise.fr/6838/, ainsi que par mail à l'adresse : enquete-publique-6838@registredematerialise.fr. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur, en mairie au 3 place Henri IV 60 800 SENLIS, sous la référence apparente « enquête publique PLU ».

Des informations complémentaires peuvent être obtenues à l'adresse PLU@ville-senlis.fr. A l'issue de l'enquête publique, le projet de PLU révisé et le périmètre des abords seront soumis pour approbation au conseil municipal de la ville de Senlis.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés à la mairie au service urbanisme à l'issue de l'enquête, et sur le site de la commune www.ville-senlis.fr

VILLE DE BORNEL

AVIS AU PUBLIC

ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE PROJET D'ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le Maire de Bornel, par arrêté n°2025-136 en date du 13 Novembre 2025 a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet d'élaboration du plan local d'urbanisme.

Monsieur DUBOIS Sylvain a été désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire par la Présidente du Tribunal Administratif d'Amiens. Un commissaire enquêteur suppléant, Monsieur MOREL Yves a été désigné en cas d'empêchement de Monsieur DUBOIS.

L'enquête se déroulera, en Mairie, pour une durée de 35 jours consécutifs, du **jeudi 04 décembre 2025 au mercredi 07 janvier 2026 inclus (jusqu'à 16h30)** aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30).

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance des dispositions du projet arrêté de plan local d'urbanisme révisé et des avis des personnes publiques consultées sur un support papier ou informatique en mairie, ainsi que sur le site internet à l'adresse suivante : www.bornel.fr.

Toute personne pourra, à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête auprès de la Mairie de Bornel.

Il pourra également consigner ses observations sur le registre d'enquête déposé en Mairie ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur en mairie. Il sera également possible de faire parvenir ses observations pendant la durée de l'enquête publique par courrier électronique, à l'adresse suivante : enquete publique.bornel@gmail.com

Le commissaire enquêteur recevra le public à la Mairie de Bornel le :

- Jeudi 04 décembre 2025 de 9h00 à 12h00

- Samedi 13 décembre 2025 de 8h30 à 11h30

- Mercredi 07 janvier 2026 de 9h00 à 12h00

- Mercredi 07 janvier 2026 de 13h30 à 16h30

Après clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés en Mairie.

L'Adjoint – Chargé de l'urbanisme,
Emmanuel PIGEON.